

Vivre à Port - Brillet

JUN 2021

VOTRE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



Facebook.com/mairieport-brillet
www.port-brillet.fr



SOMMAIRE

PETITES VILLES DE DEMAIN

3



VIE DES ENTREPRISES

5



PORT-BRILLET EN TRAVAUX

8



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

12



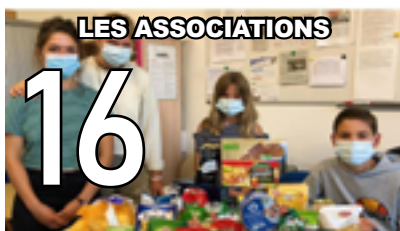
CULTURE

14



LES ASSOCIATIONS

16



Chers Brillet-pontin(e)s,

Enfin, le dé-confinement et la progression de la vaccination nous rapprochent d'une vie normale. Enfin, nous retrouvons petit-à-petit nos moments de convivialité même s'il faut rester vigilants. Nous re-créons du lien le dimanche matin autour de notre nouveau marché, dont le succès montre à quel point ce besoin était important. Les associations reprennent progressivement leurs activités.

Mais il faut accompagner cette sortie de crise. Remobiliser les bénévoles et adhérents de nos associations. Proposer des moments festifs. C'est dans cette optique que la municipalité a décidé de financer des événements dans la limite de nos finances. Un cinéma en plein air cet été, une représentation de théâtre à la rentrée. Nous espérons également pouvoir vous proposer, si la préfecture nous y autorise, des visites de la fonderie à l'occasion des prochaines journées du patrimoine. En invitant les associations et commerces à s'emparer de ces opportunités et à compléter les activités proposées.

L'allègement des contraintes sanitaires nous permettra enfin de démarrer les commissions extra-municipales, et de vous consulter en 2021 sur le schéma de circulation du bourg que les élus ont étudié en attendant de pouvoir vous le soumettre.

Les projets communaux avancent. Une nouvelle dynamique est engagée et l'écho que vous nous renvoyez, encourage notre équipe à continuer dans ce sens, à écouter vos propositions et vous faire participer pour dessiner le Port-Brillet de demain. Gardons ce cap ensemble. Nous avons un projet de développement ambitieux pour Port-Brillet, mais il est réaliste et finançable, notamment grâce à notre labellisation «Petite Ville de Demain».

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin d'information, et vous souhaite de profiter pleinement de cet été après ces mois de libertés contraintes.

Fabien Robin
Maire de Port-Brillet

Petites Villes de Demain

La convention est signée

Xavier Lefort, préfet de la Mayenne, s'est déplacé le 29 avril dernier à Port-Brillet afin de signer la première convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain. La signature a eu lieu sur le site même de la friche industrielle, ce qui en soit est un symbole.

Ce programme initié par l'État, et piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur dynamique et leur statut de pays où il fait bon vivre.

Ce programme comprend un soutien en ingénierie avec le financement d'un chef de projet à hauteur de 75 %, l'accès à un réseau – le Club Petites Villes de demain et des financements sur des projets ciblés.

En France, 1 000 communes et intercommunalités seront ainsi soutenues jusqu'en 2026 avec une dotation globale nationale de 3 milliards d'euros.

Port-Brillet, première Petite Ville de Demain à signer la convention en Mayenne

Cette signature va permettre à la commune de bénéficier d'aides pour mettre en œuvre son projet de territoire.

La commune de Port-Brillet est l'une des 15 communes mayennaises lauréates. C'est l'unique commune sélectionnée sur le territoire de Laval agglomération.

La Préfecture précise : « La sélection de Port-Brillet repose en particulier sur quelques indicateurs de vulnérabilité démographiques, socio-économiques. En outre, ce territoire reste marqué par la cessation d'activité des anciennes fonderies PEBECO en 2011, laissant une fiche de 7,5 hectares, site acquis par la commune en 2013.

Aux côtés de l'État, le conseil départemental de la Mayenne, le conseil régional des Pays de La Loire et la Banque des territoires se mobilisent pour apporter un soutien aux Petites Villes de Demain de la Mayenne. »

Priorité reconversion de la friche industrielle

Notre ancienne fonderie symbolise à la fois le passé de Port-Brillet et son avenir qui passera par sa reconquête. Une première étape a été franchie cette année avec l'obtention d'une subvention de l'ADEME pour poursuivre les études de dépollution en lien avec le projet d'installation de l'entreprise SEMEO en partenariat avec Laval Economie. SEMEO, entreprise mayennaise de 20 salariés, travaille à l'international dans le traitement des eaux et des boues et cherche un nouveau siège pour sa société avec un espace de gestion de ses équipements. Nous avons bon espoir que ce projet aboutisse d'ici 2 à 3 ans, et permette la reconversion de plus de 2 ha sur les 7 ha de ce site.



Déploiement du programme Petites villes de demain

MAYENNE (53)

15 PETITES VILLES DE DEMAIN
QUI RASSEMBLENT
15 COMMUNES

- Commune sélectionnée
- Partenariat
- EPCI contenant au moins un dispositif Petite ville de demain
- Commune retenue dans le programme Action cœur de ville



Sources : ANCT 2020, IGN 2020 - Réalisation : ANCT piloté par - Cartographie 2012/2020



Le Maire Fabien Robin, Florian Bercault, président de Laval-Agglomération et Xavier Lefort, préfet au moment de la signature.

Une réflexion avec Laval Agglomération sera également menée pour étudier la création d'une recyclerie et matériauthèque en 2021/2022.

La procédure de mise en sécurité du site démarrée en 2014 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) devrait s'achever cet été et donnera lieu à un arrêté préfectoral. Cette fin de procédure nous autorisera enfin à réinvestir ce site, dix ans après sa fermeture.

Des projets pour le court et le long terme

Port-Brillet est née de la fonderie et demeure une des centralités du canton de Loiron, grâce à ses activités (750 emplois sur place), sa halte ferroviaire, ses services de proximité et ses équipements: collège public, gendarmerie, centre de secours, centre de formation professionnelle, EHPAD, son ESAT et foyer de vie. Tout cela a justifié la

candidature de Port-Brillet au label Petites Villes de Demain. La commune a en effet besoin d'accompagnement pour se développer. Ce label permettra à la commune de se projeter à 10-15 ans dans un développement durable qui répondra aux besoins des habitants.

La dynamique est engagée et le programme Petites Villes de Demain en sera un accélérateur.

Programme de revitalisation proposé dans la convention

Des thématiques d'intervention sont d'ores et déjà esquissées dans la convention d'adhésion. Elles devront être approfondies et confirmées par l'écriture d'un projet de territoire.

La commune a 18 mois pour l'élaborer.

L'habitat : avec la requalification de bâtiments en centre-ville, notamment du logement inclusif, ainsi que l'accueil de nouveaux programmes de bailleurs sociaux ;

L'aménagement du centre-ville et des abords du passage à niveaux, pour améliorer la circulation des piétons et l'accès aux commerces ;

Un nouveau lotissement orienté éco-quartier ;

La culture et le patrimoine, avec une nouvelle médiathèque en centre-ville, la restauration d'un bâtiment remarquable (kiosque Danly), la valorisation de la mémoire de la fonderie ;

Le tourisme, en créant des chemins de randonnée et en valorisant nos espaces naturels ;

La transition écologique, en améliorant la biodiversité et en étudiant des énergies vertes pour nos bâtiments communaux. En étudiant aussi la mise en place d'une recyclerie sur la friche industrielle ;

Le commerce, en développant notamment notre marché du dimanche ;

La santé, en agissant avec tous les Maires du canton pour attirer de nouveaux médecins, en nous appuyant sur nos maisons de santé et nos nombreux professionnels de santé présents sur le territoire ;

Les mobilités, en renforçant les liaisons piétonnes et cyclables avec les communes voisines ;

La mobilisation citoyenne, à travers des commissions extra-municipales, des consultations, et des projets citoyens tels que le jardin partagé dont nous démarrons la mise en place.

Nouveautés

Ouverture d'un marché le dimanche

Depuis le 25 avril, un marché se tient le dimanche matin sur la place de la Gare. Le choix du lieu a été fait avec les commerçants pour des raisons de visibilité, de sécurité mais aussi de place y compris le stationnement.

Le succès des premières semaines est encourageant. Nous comptabilisons une petite dizaine de commerçants-exposants. Ils proposent poisons, fromages, café équitable, miel, thé, bières locales, fruits et légumes. L'équipe municipale et les commerçants eux-mêmes cherchent à attirer de nouveaux exposants. Nous comptons sur huîtres et coquillages pour la rentrée de septembre. Vous-même si vous connaissez des commerçants susceptibles de participer, n'hésitez pas à le faire savoir.



Le succès tient aussi au plaisir que permet cette opportunité de rencontres après des mois de confinement. Cela se sentait particulièrement les premiers dimanches où le soleil avait décidé d'enjoliver le marché.

La mairie, pour faciliter les branchements électriques, a demandé à Enedis l'installation d'une borne marché permanent qui pourra aussi servir aux évènements.

Venez faire vos courses. La pérennité du marché dépend de votre fréquentation. Les commerçants du mardi peuvent poursuivre leurs ventes, comme d'habitude, rue de la Mairie.

Un règlement de marché sera proposé au prochain conseil municipal du 24 juin afin de garantir son bon fonctionnement.

Epicétout, la nouvelle épicerie du village

La nouvelle épicerie fait le bonheur des Brilletpontins depuis le mois de février. Ce commerce de fruits et légumes, d'épicerie en vrac, de droguerie, bio équitable local souhaiterait aussi développer le « click and collect ».

Ce commerce est aussi un lieu de dialogue, d'échange de recettes et de bonne humeur.



Sans horaires particuliers, quand la porte est ouverte, Valérie et Julie sont là pour vous servir. Elle est aussi présente sur la place de la mairie le mardi matin et au marché du dimanche sur la place de la gare.

L'eau, c'est l'agglomération !

Depuis le 1er janvier 2021, Laval Agglomération exerce la compétence eau potable. Cette compétence était jusque-là exercée par le syndicat du Centre Ouest Mayennais. La facturation continuera d'être effectuée par la société SAUR.

Laval Agglomération gère donc l'eau potable et l'assainissement, depuis le 1er janvier 2021, pour l'ensemble de ses 34 communes.

Une question concernant
votre facturation :

SAUR :

02.44.71.05.50

(aux heures ouvrées) 02.44.71.05.58

(en cas d'urgence 7j/7 24h/24).

Pour toutes autres questions, accueil du Service des Eaux de Laval Agglomération au 02.43.49.43.11 (du lundi au vendredi 8h-12h/13h30-17h30).

L'entreprise qui nous ferme le clapet... de l'étang

Des compétences multidisciplinaires, la proximité, le partage de savoir-faire, le goût du travail bien fait : une passion commune partagée par les gérants de l'entreprise S.M.I.T.

Gérée par Madame et Monsieur Fernandez, depuis 2006, la Société de Maintenance Industrielle et Tertiaire (S.M.I.T.) est spécialisée dans la maintenance de production dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, du pneumatique, de l'automatisme et de l'hydraulique.

À sa création, l'entreprise était installée à Launay-Villiers, au domicile des gérants. Pour des raisons pratiques, ils ont déménagé vers des locaux plus grands. La communauté de communes de Loiron leur avait mis à disposition pour une courte durée un bâtiment du village des artisans et leur a proposé de s'installer durablement au 19 ter, rue du 8 mai 1945 à Port-Brillet.

L'entreprise S.M.I.T. travaille pour les industries locales et rayonne dans le grand ouest, aussi bien que dans toute la France. Son domaine de prédilection

demeure la maintenance préventive, curative et prédictive. L'entreprise collabore avec de nombreuses PME mayennaises pour pouvoir répondre aux différents besoins des clients, acteurs économiques de toutes tailles. Outre la maintenance traditionnelle, S.M.I.T. invente des solutions ingénieuses sur mesure pour résoudre des problèmes complexes de maintenance. C'est cette qualité qui l'a amenée à obtenir pour ce mois de mai, le chantier du remplacement du dispositif hydraulique sur



le clapet régulant l'étang de la Forge.

Cette performance que peu d'entreprises en France sont capables de réussir montre que le tissu industriel se fait aussi avec de petites unités tout aussi adaptables que pointues.

Le développement de l'entreprise S.M.I.T. se fonde sur des activités de niche et se fait de bouche-à-oreille et par recommandation.

L'entreprise S.M.I.T. emploie 2 techniciens et accueille des apprentis et des stagiaires, celle-ci est engagée dans la formation des jeunes.



Engagement et performances, des qualités qui suscitent l'estime.

Travaux de sécurisation du clapet de l'étang des Forges

A deux reprises l'an dernier le clapet de l'étang s'est abaissé, entraînant un lâché d'eau qui a représenté un risque majeur pour la sécurité des personnes en aval sur le Vicoin et a mis en péril notre approvisionnement en eau potable.

Suite à ces incidents, le syndicat de rivière JAVO a entrepris en mai/juin 2021 des travaux de sécurisation du barrage. Ces travaux d'ampleur ont consisté à remplacer les vérins hydrauliques, à intégrer un dispositif automatisé d'alarme et de surveillance, et à sécuriser par une clôture le périmètre donnant accès aux commandes du clapet et au captage d'eau potable. Le coût des travaux est pris en charge par le syndicat de rivière JAVO et Laval Agglomération, et est subventionné en partie par le conseil départemental.



Maill'tub s'agrandit

...et fournit les cordons de nos masques

En passant par la rue des Tricoteurs, vous ne pouvez manquer l'entreprise familiale Maill'Tub. Rue des Tricoteurs, tiens ? Que se trame-t-il donc ici ? Une machine-outil, qui a fait son temps, trône devant les locaux ; un indice ?

Quand et comment cette entreprise s'est-elle installée dans notre commune ? Dans les années 1960 à la fonderie, travaillent surtout les hommes. Le curé de Port-Brillet, lui, cherche à donner un emploi aux femmes. Et pourquoi pas dans l'industrie textile ? Or, à cette époque, un vent de délocalisation industrielle des métropoles vers les campagnes, commence à souffler. L'entreprise parisienne

déterminante. M.Mahé, père, se lance alors dans une production textile atypique : la fabrication de « tricot tubulaire » de petit diamètre et fonde l'entreprise Maill'Tub en 1979. Rapidement, Maill'Tub se tourne aussi vers les marchés de l'agroalimentaire et de l'industrie.



les capacités de production de masques.

Maill'Tub investit alors dans cinq nouvelles machines automatisées pour produire 60 tonnes annuelles de cordons, qui permettent d'équiper 280 millions de masques à l'année. Elles sont installées dans l'extension récente de 125m².

Actuellement, en France, 100 millions de masques sont fabriqués par semaine. L'entreprise Maill'Tub y contribue à hauteur de presque 5 %.

Ce choix de contribution à l'effort national nécessite un investissement important. En effet, 4 ans sont nécessaires pour amortir le coût de l'opération. D'autant plus que, passé l'état d'urgence sanitaire, rien ne garantit la pérennité du marché. « Investir, oui, mais de façon raisonnable afin de protéger l'entreprise et ses salariés », précise M.Mahé.

Maill'Tub emploie aujourd'hui 13 personnes qui pratiquent les 2/8 sur 5 jours. M.Mahé préfère recruter sur un bassin d'emploi de proximité et la formation sur les machines est interne, du fait de la spécificité de la production.



Vous avez fait une mauvaise chute et vous êtes plâtré ? Qui protège votre peau avec une « chaussette en coton » sous votre résine ? C'est Maill'Tub ! Vous mangez de la charcuterie ? Eh bien, sachez que pour la salaison, des petits tricots de Port-Brillet ont sans doute enrobé jambons, saucissons, andouilles...

Les industriels font aussi appel à Maill'Tub notamment pour la filtration sur mesure.

Contribuer à la production de masques

Pour revenir au secteur médical, fer de lance de l'entreprise, les besoins en chirurgie et en masques pour le personnel soignant représentent une part non négligeable de la production de Maill'Tub, qui fabrique les cordons. Avec la pandémie de la Covid, en 2020, l'État a incité les entreprises à augmenter

de textile Danhervé choisit alors d'installer un site de production à Port-Brillet. Salarié de cette entreprise, le père de M.Thierry Mahé, le dirigeant de Maill'Tub aujourd'hui, acquiert une expérience solide dans le domaine textile, avec le souhait de voler un jour de ses propres ailes. La rencontre avec un distributeur de produits médicaux est



Garderie



Depuis le 10 mai, les enfants de l'école maternelle profitent de la nouvelle garderie. Leurs aînés de l'école élémentaire l'utiliseront dès que les règles sanitaires le permettront puisqu'il faut éviter le brassage des élèves.

Ce bâtiment comprend une grande salle de 85 m² séparable par une cloison mobile. Elle est équipée de nouveaux jeux pour les enfants. Désormais un grand préau sera à la disposition des enfants et des enseignants, ce qui ravira tout le monde aussi bien en hiver qu'en été. L'équipement sera également utilisé, dès cet été, par Ça coule de Source. Des projets de graffiti sur des murs extérieurs sont prévus. Ça Coule de source n'ayant plus d'espace enherbé, la municipalité a acheté 150 m² de terrain attenant afin que les enfants puissent bénéficier d'un bout de verdure.

Les conditions sanitaires ne permettent pas d'organiser une inauguration mais dès que cela sera possible, nous ne manquerons pas de vous convier à la découverte des locaux. La rue des Écoles sera également repensée. Un travail est en cours avec le CAUE 53 (cabinet d'architecture) afin que circulation piétonne, automobile et dépose des enfants cohabitent en toute sécurité.



Rénovation réseau eau potable

Le chantier de rénovation du réseau d'eau potable le long de la rue des Forges et de la rue de Verdun géré par Laval-Agglomération s'est bien déroulé et les délais ont été tenus. Par ailleurs, l'entreprise CISE-TP a su être à l'écoute des riverains impactés par les travaux. Désormais le réseau d'eau potable sur cette tranche est neuf et censé durer une quarantaine d'années.

Si on exclut ces derniers linéaires, le réseau d'eau potable et d'eaux usées sur l'ensemble de la commune reste vétuste. Laval-Agglomération sera amenée à réaliser d'autres tranches très rapidement. La vie du bourg a repris son cours normal depuis que les tranchées sont rebouchées.

Ces travaux sont un préalable au réaménagement intégral de la rue des Forges et de la rue de Verdun que nous espérons pour 2023-2024.

Conduite d'eaux usées sous la voie SNCF



Depuis plusieurs années, une pollution s'opérait, entre la rue de la Petite Vitesse et la passerelle qui enjambe le Vicoin, là où passe le sentier des forgerons. La conduite passant sous le chemin de fer déversait à intervalles réguliers ses eaux usées dans le petit ruisseau et par conséquent dans le Vicoin en aval.

L'ancienne municipalité a tenté de résoudre le problème mais les difficultés à obtenir les autorisations nécessaires de la part de la SNCF expliquent les délais. Le dossier a été relancé et les travaux ont débuté le 19 avril dernier. Le remplacement du tuyau endommagé relevait d'une technique complexe dite par éclatement. Les travaux sont désormais achevés. Ils vont permettre de rétablir un milieu aquatique équilibré et salubre.

Rénovation thermique et ventilation des vestiaires

Les agents techniques ont travaillé sur la rénovation intérieure des vestiaires du stade Pierre Bouin. Les vestiaires sont utilisés par les footballeurs et les collégiens.



La rénovation a consisté à remplacer le plafond en lames métalliques par du placo et de l'isolant, installer une ventilation efficace pour les vestiaires et les douches, puis étaler une finition en peinture des plafonds. Les portes des vestiaires seront renforcées afin d'éviter les dégradations. Les murs des vestiaires seront repeints par des bénévoles du club de football. Nous comptons également sur tous les utilisateurs de cet équipement pour en prendre soin et le maintenir en bon état.

Fibre optique et numérotation des voies

Le développement de la fibre optique dans notre commune a fait accélérer le processus de révision pour la dénomination des voies et la numérotation des habitations. Cette action est à la charge de la commune, mais elle s'inscrit dans une démarche départementale et même nationale. Grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise et normalisée, cette opération améliore votre sécurité : les services d'urgence, pompiers, police, gendarmerie accéderont plus sûrement à la bonne adresse et l'efficacité des services (acheminement du courrier, livraisons, fournisseurs d'énergie) sera renforcée.

Les nouvelles appellations de voies ont fait aussi l'objet d'une délibération par le conseil municipal. Le dossier ainsi constitué a par ailleurs été validé par le service des impôts. Chaque habitant recevra un courrier personnalisé lui indiquant la nouvelle formulation de son adresse. La plaque de numérotation à apposer sera offerte. Elle sera disponible en mairie.



Les bailleurs sociaux investissent dans la commune

La Peltre : Le bailleur Méduane Habitat s'est porté acquéreur d'une parcelle de terrain pour quatre habitations groupées. C'est le premier investissement de ce bailleur sur la commune ce qui promet la réalisation de maisons individuelles performantes sur le plan énergétique. Les travaux sont à envisager pour 2022.

HLM les Rochers : Après avoir construit 11 logements rue Dewitte, Mayenne Habitat poursuit ses investissements. Il souhaite construire 4 logements individuels T3 sur le terrain de la Résidence des Rochers dont il est propriétaire. Mayenne Habitat travaille avec le cabinet CF-architecture de Port-Brillet. Le début des travaux est prévu pour septembre 2021 et la livraison se fera fin 2022.

Nouveau site web

Le nouveau site de la Mairie est désormais accessible. L'adresse est toujours la même : <http://www.port-brillet.fr>.

La refonte du site faisait partie du programme de la municipalité. Elle s'impose encore plus du fait de la sélection de Port-Brillet comme Petite Ville de Demain. Une vitrine est indispensable pour développer notre attractivité et présenter nos atouts. Outre une présentation plus attrayante, une modernisation des fonctionnalités s'est avérée utile.

Le site est prévu pour une manipulation optimale aussi bien sur les écrans d'ordinateurs que sur les mobiles. Par ailleurs, des services nouveaux apparaissent.



Un espace dédié aux associations

Les associations peuvent désormais se présenter elles-mêmes sur le site et annoncer leurs événements. Ainsi, nous avons un annuaire des associations à jour en permanence. Les associations sont déjà informées de la procédure sécurisée pour mettre à jour leur fiche sur le site. Un mot de passe leur a été envoyé et elles ont pu le personnaliser. Pour les Brillet-Pontins cherchant à contacter un responsable d'association, en quelques clics, ils ont les coordonnées voulues et les événements associatifs seront sur la première page du site.

Un portail famille

Un portail famille, disponible à la rentrée de septembre, permettra d'inscrire les enfants pour la garderie et la cantine. L'accès se fera à partir de la page d'accueil du site de la mairie. Vous pourrez accéder aux plannings de réservation de la garderie et du restaurant scolaire. Une personnalisation des besoins des enfants sera possible (régimes particuliers, personnes autorisées à venir les prendre, etc.)

Le paiement des factures pourra être réalisé

directement à partir de ce portail famille. Ces solutions fonctionneront aussi sur les smartphones.

Pour les demandes d'acte d'état civil, des formulaires sont en ligne. Ce qui peut vous permettre de faire la demande sans vous déplacer sans vous soucier des heures d'ouverture de la mairie.

Si vous souhaitez réserver une salle, le site présentera l'état des disponibilités pour vous permettre de faire une demande en conséquence. Une personne en besoin de salle peut donc faire la demande de réservation même en dehors des heures d'ouvertures du secrétariat. Il peut vérifier les disponibilités en temps réel et bloquer un créneau en envoyant un formulaire de réservation. Ce dernier service sera activé fin juin. La commune a obtenu une subvention couvrant la majeure partie de la dépense.

Fontaine Chappée

La fontaine de type Wallace située à l'angle de la rue de la Petite Vitesse a retenu l'attention de la Fondation du Patrimoine désireuse d'encourager la sauvegarde du patrimoine local.

La société Grevet spécialisée dans ce type de rénovation a établi un devis. Un artisan local a proposé son estimation pour la partie menuiserie. Les travaux devraient être pris en charge intégralement par le fonds mis à disposition par la Fondation du Patrimoine.

Le fonctionnement de la pompe et sa remise en eau serait effectués par les agents techniques de la commune.

Restauration du pavillon Danly

Le mardi 4 mai, au milieu même du parc de la Mairie, une réunion

A la découverte de notre biodiversité commun

Jardin et civisme

Entretien des haies et terrains

En limite du domaine public, il est rappelé aux Brillet-Pontin(es) leur obligation de contrôler la végétation des haies ou des arbres de leur propriété. Pour une bonne part, notamment l'égavage, cela doit se faire en hiver. En effet au-delà des règles élémentaires d'entretien des terrains, cet égavage doit permettre de préserver la circulation des piétons sur les trottoirs, dont les personnes à mobilité réduite ou les familles avec poussette.

De même, les parcelles inoccupées, sur le territoire de la commune, doivent être débroussaillées et nettoyées par leur propriétaire ou locataire : propriétés et jardins doivent être aussi soigneusement entretenus de façon à y maintenir une hygiène et à ne pas créer de danger ou de gêne pour le voisinage.

Nous rappelons que le pied des murets de bordure de rues reste à la charge des habitants sachant que les communes ne peuvent plus utiliser de désherbants chimiques.



Petites astuces : Que faire de ma tonte ?

Vous pouvez la mettre à sécher quelques jours, puis vous en servir pour pailler vos parterres ou votre potager.

Intérêts ?

- Lors d'étés secs, le paillage permet de garder l'humidité. Vous réduirez vos arrosages, vos efforts et votre facture d'eau, si vous n'avez pas de citerne.

- Vous limiterez l'apparition de plantes indésirables

- Votre terre sera plus meuble.

C'est bien beau, ça, mais je ne peux pas faire sécher toute ma tonte !

Peut-être alors, pouvez-vous la déposer le long d'un grillage, en tas un peu épais ?

Intérêts ?

- Vous limiterez les grandes herbes, pas faciles à tailler près du grillage.

- Sous votre tas, que vous aurez remué de temps en temps, disposez des pommes de terre. Elles pousseront toutes seules ! Un peu tard cette année ? Mais l'an prochain, pensez-y.

Mais aussi... Lors de votre prochain achat, pensez aux tondeuses mulching qui laisse l'herbe sur place.

Nos habitudes doivent évoluer

Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est déconseillé de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet. Les haies remplissent de nombreux rôles. Elles fournissent des ressources (bois ou nourriture), permettent de se protéger du vent, du soleil et des intempéries et limitent même l'érosion des sols. Elles abritent également de nombreuses espèces, notamment des insectes, et plusieurs oiseaux comme le rouge-gorge, qui construisent leur nid.



Tondre sa pelouse c'est bien. Manger tranquille en terrasse c'est bien aussi.

Les horaires d'usage des moteurs de toute sorte sont réglementés. L'article 9 de l'arrêté préfectoral nous précise : *les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :*

- Les **jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les **samedis et mercredis** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.



Nouveautés médiathèque

Ouverture du samedi après-midi et boîte à livres

L'année 2020 a été synonyme de changements pour la médiathèque. Tout d'abord Nathalie, l'agent communal, en charge de l'animation de la médiathèque, a repris son activité fin janvier et à partir de l'été reprendra son service au Bourgneuf-la-Forêt. Mais aussi, changement des conditions d'accueil lié à l'épidémie de covid-19.

Une innovation

Nous rappelons l'ouverture du samedi après-midi pour permettre aux familles de profiter largement de la médiathèque.

Les horaires sont donc :

Lundi de 16h à 18h,

Mercredi de 10h à 12h,

Jeudi de 16h à 18h,

Samedi de 10 à 12h et de 14h30 à 17h30.

Le virus covid-19 continue de perturber le fonctionnement mais tout au long de cette année particulière, la médiathèque a su s'adapter afin de vous accueillir le mieux possible et maintenir ce lien avec la lecture :

- Mise en place d'une zone de quarantaine pour les livres en retour
- Jauge maximum de 6 personnes au sein de la structure
- Sens unique de circulation
- Mise en place d'un drive
- Création d'un marque-page « votre avis » car celui-ci compte évidemment
- Création d'un cahier de suggestions, afin de développer des collections qui vous ressemblent

Il a fallu se réinventer et nous interroger sur vos usages et pratiques vis-à-vis de la lecture, du livre. La médiathèque est devenue un lieu de transition, un lieu de passage. Elle n'est plus ce 3^e lieu, après la maison et le travail, où l'on peut se poser pour lire ou jouer (obligations covid).

La boîte à livres

Un meuble bibliothèque sera installé au milieu du parc de la mairie. Il sera approvisionné par les livres retirés de la médiathèque ou par les Brillet-Pontins eux-mêmes cherchant à recycler leurs anciens livres. Chacun peut prendre un livre et le rapporter ultérieurement. La bonne marche de ce service suppose un esprit citoyen mais cela fonctionne dans de nombreuses communes. Pourquoi pas à Port-Brillet ?

L'essentiel a été préservé : le prêt de livres reste possible. En tout état de cause, n'hésitez pas à venir emprunter les livres ; les mesures sont prises pour limiter tous risques. En revanche, les animations ont plus souffert de l'épidémie puisque les rassemblements ont été limités que ce soit au niveau des enfants (animations scolaires) ou des lecteurs adultes (rencontres avec des auteurs ou activités thématiques).

LaBIB mode d'emploi

De nombreux livres et médias sont disponibles sur le réseau intercommunal. Comment consulter le catalogue et faire venir un livre ou tout autre document dans votre médiathèque ?

- D'abord être inscrit à la médiathèque de la commune,
- Puis consulter le site de laBib à l'adresse suivante :

<http://www.labib.agglo-laval.fr>

Cliquer sur **connexion** et saisir les coordonnées demandées. Puis aller dans le menu **catalogue**.

Le réseau LaBib déployé au début de l'année 2020 sur le pays de Loiron (suite à la fusion avec Laval Agglo), a trouvé son rythme.

La médiathèque n'a cessé d'être en mouvement :

- De nouveaux aménagements pour un espace plus dégagé, accueillant et chaleureux,
- De nouvelles acquisitions, car les auteurs n'ont été prolifiques malgré la crise. L'accent a été mis sur le secteur jeunesse, étoffé grâce à la Bibliothèque Départementale de la Mayenne.

A venir, à la médiathèque ou autour :

- Abandon de la quarantaine pour les livres en retour.
- Réaménagement des fonds BD,
- Mise en place d'une boîte à livres. Là encore le virus a perturbé le planning. Ça Coule de Source devait faire ses finitions aux vacances de printemps mais les changements de calendrier ont remis en cause l'activité.
- Enfin l'étude pour un transfert de la médiathèque vers le 1et 3 de la rue la Mairie avance. Mais c'est un projet qui suppose un peu de patience.

Cinéma plein-air le 10 juillet

Un peu de baume au cœur et aux yeux

Léa Viémont, en classe de 3ème au collège de Port-Brillet, est une passionnée de cinéma et aimerait, une fois adulte, travailler dans la réalisation ou la production de films. C'est donc assez naturellement qu'elle a fait son stage d'orientation de fin de Collège dans les locaux d'Atmosphère 53, l'association mayennaise qui fait la promotion du 7^e art.



Pour donner une suite et du corps à son stage, Léa a pensé organiser une séance de cinéma en plein air. Léa a donc contacté la Mairie de Port-Brillet pour proposer son idée et voir la faisabilité. La municipalité a vu une opportunité de mettre un peu de convivialité estivale à nos vies devenues

un peu tristes du fait des confinements et couvre-feux successifs. Nous pensons que les conditions sanitaires ne devraient pas être limitatives compte tenu du plein air. Nous programmons cette soirée sous réserve d'une non-aggravation de la pandémie. La municipalité a répondu positivement à cette initiative conformément à sa volonté d'écoute et d'ouverture vers la jeunesse.

L'accord de principe a rapidement été donné par la mairie notamment sur la question du financement avec toutefois une réserve à savoir que Léa trouve une association ou un groupe de soutien.

La date de 10 juillet a été retenue et Ça Coule de Source sera l'association de soutien et l'organisateur de l'opération : une des missions de Ça Coule de Source est en effet l'animation locale. Une réunion en visioconférence a eu lieu le 7 avril dernier pour poser les jalons d'une organisation : la mairie fournira le matériel (chaises, électricité), prendra les arrêtés indispensables et prévoira une salle pour se mettre à l'abri en cas d'intempérie. Ça Coule de Source envisage des animations à cette occasion. Peut-être des journées d'initiation au cinéma pour les jeunes, stands de restauration et autres idées pour faire attendre le coucher du soleil.

Les journées du patrimoine

La municipalité sait qu'il existe sur Port-Brillet une forte demande de la population pour visiter le site de la Fonderie. Les Journées européennes du patrimoine programmées pour les 18 et 19 septembre 2021 seront l'occasion d'ouvrir le site si les contraintes sanitaires et de sécurité ne sont pas trop fortes.



Les visites pourraient être couplées avec des animations diverses : visite commentée de Port-Brillet avec plusieurs thèmes (la cité ouvrière, l'architecture industrielle, l'histoire féodale...); mais encore concerts, cinéma voire théâtre.

Ça Coule de Source après le confinement

Ça Coule de Source en temps de confinement et couvre-feu, ce n'est plus tout à fait Ça Coule de Source. Heureusement les projets de l'été sont là.

Pendant ces vacances de printemps un peu particulières, les jeunes ont déserté l'espace jeunes par obligation et les parents s'inquiètent en voyant leurs ados se perdre sur les écrans. Seuls quelques enfants en bas âge ont été confiés par les parents qui ont des emplois prioritaires dans des établissements à caractère social ou de santé.



Bref, la crise a frappé de plein fouet les activités enfantines, les jeunes et le personnel, tous abasourdis par tant de décisions d'annulations et d'incertitudes. Le personnel est en chômage partiel. Les contrats des jeunes en voie de recrutement pour les vacances de printemps n'ont pas pu être validés.

Pour autant, on ne baisse pas les bras. Laure Drouet, la directrice, sait que les familles sont prêtes à confier les enfants à nouveau. Juliette et Mehdi, les animateurs, essaient de garder le contact auprès des ados par les réseaux sociaux ou en allant à leur rencontre sur le city.

Les chiffres de Ça Coule de Source

Salariés permanents : 5
Salariés mobilisés pour cet été : 17
Budget annuel : 236 040€
Adhérents enfants : 111
Adhérents jeunes : 103

Et puis c'est le moment d'affiner les projets de l'été. Les projets et les envies ne manquent pas et déjà tout le monde pense à la reprise. Les activités programmées sont là.

Echantillon d'activités

En mai juin : jardinage, accrobranche, piscine, visite de Rennes en kayak. La mairie a même proposé quelques activités comme la remise en état de l'hôtel à insectes et les finitions de la boîte à livres qui seront installés dans le parc de la mairie.

Pour l'été, le séjour à la Bourboule sera une activité phare pour les jeunes de 6 à 17 ans du 11 au 16 juillet. Avec comme activités, escalade, cani-rando, rando VTT, via-ferrata.

Un séjour à Brûlon dans la Sarthe du 7 au 9 juillet en groupe avec Loiron-Ruillé, le Bourgneuf, St Ouen et Port-Brillet bien sûr pour les plus de 11 ans.

Les petits pourront se rendre au camping de la Viotterie Boissière, les 8 et 9 juillet à la découverte des animaux de la ferme et l'intervention de Mayenne nature environnement.

Et les inévitables caisses à savon seront au rendez-vous du 19 au 23 juillet à Pré en Pail.

Et maintenant il faut communiquer et être présent. D'abord à travers les activités faciles et attractives (Laser Game, tir à l'arc, karaoké...). Même si ce n'est pas la priorité de Ça Coule de Source qui préfère parler de projet pédagogique, ce sera le moyen de renouer avec les jeunes. L'enjeu se situe effectivement plus au niveau de la jeunesse cherchant son indépendance et explorant des voies nouvelles. C'est aussi une population en demande d'attention.

De ce point de vue, le cinéma en plein air est intéressant parce

qu'il part de l'initiative d'une collégienne qui reprend contact de fait avec l'association et peut mobiliser d'autres jeunes de son âge.

Le ciné plein-air, en outre, devrait être une activité ouverte qui va permettre de replacer Ça Coule de Source au cœur du village, des jeunes et des parents. Ça Coule de Source souhaite en profiter pour proposer un marché paysan, la mise place des stands galettes saucisses.

Mehdi et Juliette se rendront aussi au Collège présenter les activités. Et ainsi enclencher le recrutement pour les mois à venir. Par ailleurs, un focus sur l'activité passerelle ira dans le même sens



en permettant d'assurer la relève pour la tranche jeune.

L'ouverture de la garderie va amener une nouvelle dynamique. Elle hébergera des activités de Ça Coule de source pendant l'été.

Laure a le souci de mettre en valeur l'association et ses missions en invitant la presse lors de la remise en place de l'hôtel à insectes et de la boîte à livres ou à d'autres occasions comme le lancement des activités de l'été. Les familles ont reçu les programmes de l'été courant mai et les inscriptions ont débuté le samedi 29 mai de 9h15 à 12h15.

Tout cela est prêt. Espérons que l'état sanitaire redevienne normal et que les contraintes soient levées. Et Ça Coule de Source pourra concrétiser ses objectifs et l'ambition qui fonde l'existence même de l'association.

Le football se réorganise

Un regroupement d'équipes de football est prévu pour la rentrée 2021-2022 entre les communes de Port-Brillet (SCL PB), St Pierre-la-Cour (USSP) et Loiron-Ruillé (FCRL). Il sera nommé **Groupe des 3 Sources** et réunira les équipes de jeunes entre 13 et 17 ans.

Cette entente, par effet de mutualisation, doit permettre de conserver des équipes dans chaque catégorie d'âge et ainsi de faire perdurer le football sur toutes les communes.

Cette mutualisation permettra d'employer un éducateur intervenant dans les clubs. Il s'occupera de l'entraînement des jeunes et gèrera les plannings des matchs et des entraînements. Un (ou des) volontaire(s) du service civique recrutés par les clubs eux-mêmes pourraient assister les éducateurs.

Pour accompagner ce regroupement la municipalité a accordé une subvention exceptionnelle de 1500 €, complétée par une aide à même hauteur par le SCL.

Quant aux autres tranches d'âge (les adultes, les petits), elles ont du mal à faire le plein à Port-Brillet. À terme, la perspective d'un regroupement de toutes les catégories d'âge des 3 clubs est envisageable si l'expérience de mutualisation des moyens humains et matériels qui est en cours s'avère concluante. C'était l'objet de la rencontre de la fin avril entre la mairie et les responsables du football avec une question de fond à garder à l'esprit : où se trouve au bout du compte l'intérêt des jeunes ? En attendant une possible fusion de toutes les catégories, le souhait est que Port-Brillet maintienne ses équipes pour cette année.

Nous souhaitons la réussite à Jérôme BERTRON, le président, ainsi qu'aux membres du bureau dans ce projet afin de redynamiser le football, sport historique de la commune.

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS de Port-Brillet s'est réuni le 29 mars. A l'ordre du jour :

- Compte rendu sur le soutien apporté aux personnes isolées pour la vaccination covid-19 : inscription et organisation du déplacement,
- Approbation du compte de gestion 2020 puis vote du compte administratif
- Rencontre annuelle avec les aînés.

La date du 16 octobre 2021 a été retenue pour cette rencontre.

Une proposition a été faite ce jour, pour attirer

davantage de monde et pour prendre en compte une population qui, à 75 ans, est encore active. L'idée d'une après-midi récréative a été retenue. Le principe d'un repas n'est pas pour autant rejeté puisqu'un goûter serait proposé à cette occasion. D'ores et déjà Pierre Bouguier, un enfant du pays de Loiron, est prêt à venir à cette date. Pierre est bien connu pour ses animations auprès des personnes âgées : *Huguette The Power*, présenté comme « la première chorale du troisième âge qui vous donne une seconde jeunesse ! » et aussi pour son groupe de musique rétro-actuel *Mémé les watts*.

Le CCAS reste à l'écoute de vos réactions pour éventuellement amender sa proposition. N'hésitez pas à faire part de vos réactions. Espérons qu'à cette date les entraves sanitaires auront été levées.

L'ADMR, toujours à vos côtés !

- Accompagnement des personnes âgées (aide à la personne, entretien du cadre de vie...)
- Soutien aux personnes en situation de handicap
- Garde d'enfants
- Entretien de votre maison ...

Telles sont les missions de l'ADMR.

L'épidémie de Covid-19 n'a pas empêché nos

L'équipe-animation prépare des sapins de papier qui seront distribués à l'occasion de Noël...



aides à domicile de continuer à veiller sur ceux qui en avaient le plus besoin. Leurs équipes ont su s'adapter à la situation dans le respect des règles sanitaires.

Depuis le déconfinement, l'ADMR est en capacité d'assurer l'ensemble de ses services, auprès de tout public.

Le devis est gratuit et les prestations ouvrent droit au crédit d'impôts de 50 %.

L'association ADMR a besoin de bénévoles pour faire vivre la proximité et l'entraide auprès des concitoyens.

N'hésitez pas à les contacter pour échanger.

Contacts: Tél: 02 43 69 43 92 ou
st-pierre-la-cour.admr53@wanadoo.fr

Tante Henriette d'Amérique !

par Kylian Grudé

Henriette est qualifiée d'aventurière mayennaise par l'auteur de l'article paru le mois dernier dans l'Oribus. Née à la fin du XIX^e siècle à la Trochère, elle passera l'essentiel de sa vie en Amérique du Sud. Nous vous livrons de larges extraits.

« Le 3 mars 1879, dans la ferme de la Trochère en la récente commune de Port-Brillet, créée en 1874, Jean-Marie Orrière, maçon âgé de 39 ans et Victoire Foucher, ménagère de 30 ans, donnent naissance à leur cinquième enfant, une fille, à laquelle ils donnent le prénom Henriette.

(Née dans un milieu modeste rien ne prédestine Henriette à une vie extraordinaire. Et pourtant... On sait qu'elle est partie à Paris pour y trouver un emploi. On retrouve ses traces dans des voyages entre Liverpool et les îles Falklands en 1912 et en 1914). Henriette, durant son séjour aux Îles Falklands, avait fait la connaissance de Johann dit John Luchtenborg, un marin allemand de 49 ans, qu'elle épouse le 17 janvier 1914 à la Chapelle St Mary's à Stanley. John Luchtenborg réside depuis

1905 sur l'archipel et est le premier à cultiver l'île du Lion de Mer (Sea Lion Island). Une fois mariée, Henriette s'installe avec son mari sur cette minuscule île du Lion de Mer, qui se trouve au sud de l'archipel. C'est donc dans un lieu paradisiaque et coupé du monde que vivent Henriette et John. Ils exploitent un troupeau de 720 moutons.

Cependant, l'acheminement du bétail entre Stanley et Sea Lion Island était difficile, la distance représentant un jour de bateau. De plus, sur l'île du Lion de mer, il n'y avait point de port. Il fallait donc embarquer et débarquer en chaloupe, y compris le bétail et la marchandise comme la laine par exemple. John Luchtenborg écrit régulièrement à la Falklands Islands Company (FIC) avec qui il fait des échanges. John leur envoie des produits de leur ferme, comme des morceaux de bœuf, de la peau ou de la laine, contre des matériaux de construction nécessaires à l'amélioration et l'agrandissement de leur ferme. (...)

Leur élevage étant assez important, Henriette se permet d'envoyer de l'argent à sa mère devenue veuve en 1916 et qui réside en Mayenne, à Saint-Pierre-la-Cour. Malheureusement, le 11 janvier 1919, c'est au tour d'Henriette de devenir veuve. (...) Henriette ne restera que très peu de temps seule puisque la



même année, le 19 novembre, elle se remarie à Stanley avec Harry Ricketts, un forgeron de 40 ans, originaire de Newbury en Angleterre. Cependant, 6 ans plus tard, en février 1925, le couple se sépare.

(Elle garde le contact avec sa famille grâce à des lettres et photos et rentre même en France en 1931. Elle est alors âgée de 52 ans. Elle recrute son neveu Alexandre Dugas, âgé à l'époque de 24 ans, car elle cherche de la main d'œuvre pour son exploitation.)



Ils arrivent donc sur l'archipel, via le Royaume-Uni le 11 novembre 1932 à bord du Losada. Henriette et Alexandre partageront leur vie sur l'île à leur famille grâce aux lettres et aux photographies qu'ils leur envoient. (...)

Nous savons que Henriette et Alexandre avaient des ouvriers de temps en temps dans leur ferme, étant donné l'importance de leur exploitation. En effet, en plus de leurs moutons, ils



possèdent quatre vaches, six génisses, deux veaux, deux jeunes taureaux, un petit bœuf et un « immense bœuf roux de 15 ans » qu'ils utilisent pour tirer le traîneau. Alexandre écrit à sa nièce qu'il a deux vaches à traire et qu'ils vont prochainement « prendre le fusil » et tuer la moitié de ce bétail, qui contrairement aux moutons, ne leur sert à rien, étant en effet trop loin de la capitale pour les vendre. Cependant, il leur permet d'avoir « beurre et lait à volonté », ce qui signifie qu'ils transforment le lait eux-mêmes. (...)

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'accès à la Sea Lion Island est très difficile, ce qui les amène parfois à être pendant plusieurs mois, totalement coupés du monde. C'est ce qu'Alexandre relate dans cette lettre de mars 1935. Lorsqu'il écrit ces lignes, ils n'ont pas eu de nouvelles de France depuis 13 mois. Le courrier qu'il leur est adressé est bloqué sur une île voisine. Ils ont vu le bateau le matin du jour où il écrit, mais la mer étant mauvaise, il n'a pu débarquer.

En avril 1935, dans sa lettre suivante, Alexandre apprend à sa nièce Gabrielle que le voilier a enfin pu débarquer, le 28 mars. Ce fut pour eux une grande fête. Le débarquement du bateau fut risqué mais s'est bien passé, la mer s'étant apaisée pendant quelques heures. Ce qui a permis à l'équipage du voilier, de venir chez Henriette et Alexandre pour tuer quelques moutons et les emporter.(...)

Les deux mayennais d'origine vivent totalement en autarcie sur

leur île. Il n'y a pas de boutique aux alentours, qui leur permettrait d'obtenir quelques provisions. Cependant, ils ne manquent de rien en ce qui concerne les denrées alimentaires et objets de première nécessité. Ils peuvent être alimentés par les bateaux mais l'accès étant compliqué, ils tiennent leurs réserves de toutes sortes de choses, pouvant tenir deux ou trois ans au cas où les bateaux ne viendraient pas. De plus, Alexandre est très bricoleur et aime beaucoup charronner. Dans leur ferme, il possède une forge portative, de nombreux outils, un stock de madriers et planches, qui lui permettent de fabriquer ou réparer tout type de chose, comme des traîneaux ou des brouettes. (...)

(La crise de 1929 se fait sentir aussi en Amérique du Sud.) « mais ici, écrit-elle, on ne s'en aperçoit pas dieu merci. Nous avons de tout excepté de l'argent, mais on peut très bien s'en passer. »(...)

En 1937, Henriette et Alexandre se prennent quelques semaines de vacances à Stanley, la capitale. En effet, même s'ils sont très

occupés par leur travail, Henriette et Alexandre ne se privent pas de prendre du bon temps, comme le prouve notamment cette photo d'Henriette se baignant dans la mer. (...)

Le 4 juin 1939, elle partit pour Montevideo en Uruguay à bord du SS Lafonia pour des raisons de santé, où elle décéda le 28 mai 1940. Elle fut inhumée au cimetière britannique. (...) »

Kylian Grudé et Port-Brillet

Kylian est un passionné d'histoire et de documents anciens. A ce titre, il a travaillé l'été dernier à la mairie de Port-Brillet pour la remise en ordre des archives, une obligation légale qu'on nomme récolement.

Par ailleurs Kylian a la chance d'avoir retrouvé des archives familiales précieuses : des lettres et des photographies de son arrière-grand-tante Henriette. Il a fait paraître un article sur la vie de Henriette dans l'Oribus, une revue d'histoire de faits mayennais.

Nous reprenons ici de larges extraits et nous vous invitons à retrouver le texte complet et l'ensemble documentaire en vous procurant le n° 110 de l'Oribus. Ce numéro contient en plus un article sur les gabelous et les faux-saulniers, lesquelles ont opéré dans notre contrée au XVIIIe siècle.



Olivet Planète en Fête

C'est confirmé, l'édition 2021 aura bien lieu !

Rendez-vous samedi 3 et dimanche 4 juillet 2021 à Olivet.

Toute l'équipe est à fond pour vous concocter une 17e édition riche en animations, concerts, exposition, conférences sans oublier la star : le marché bio et ses nombreux exposants.



Abbaye de Clairmont

Dans le cadre de ses activités artistiques et culturelles, l'Association des Amis de Clairmont est heureuse de vous proposer des concerts et spectacles de qualité que vous pourrez voir et écouter à l'abbaye.



Ensemble Caravage : Concert le dimanche 20 juin à 18h
Quatuor à cordes et flûte : Mozart, Haydn, Schubert
Tarif entrée : 10€, moins de 10 ans : gratuit

La Confrérie facétieuse s'invite à l'Abbaye : Vous remontez le temps et découvrirez la vie d'un campement au Moyen-âge. Vous partirez à la découverte

d'une mystérieuse chasuble au destin énigmatique.
le samedi 3 juillet de 11h à 20h
le Dimanche 4 juillet de 11h à 17h
Tarif entrée : 10€. Familles accompagnées d'enfants de plus de 10 ans : 5€ par personne. Enfants de moins de 10 ans : gratuit

L'Ensemble vocal Liminis B : Concert le dimanche 11 juillet à 18h
sous la direction de Véronique Macé, avec la participation de Claire Péron, mezzo soprano accompagnée à l'orgue par la classe d'orgue du conservatoire sud Mayenne. Dans des œuvres de Bach, Krebs, Boëllmann, Ropartz, Duruflé ...
Tarif entrée: 10€, moins de 10 ans : gratuit

Concerto Soprano Colorature : Vendredi 6 août à 20h30
Avec le Trio Nota Femina (harpe, flûte et alto)
Dans des oeuvres Monteverdi, telemann, Purcell, Gounod, Satie, Poulenc ...
Tarifs entrée : 12 €, moins de 10 ans : gratuit

Nouvelle opération à suivre

Le passe culture pour les jeunes de 18 ans : 300 € offerts. Une opération nationale.

Laval agglomération Opération ticket culture

C'est l'opération ticket commerçant reconduite et étendue à la culture et au sport.

Connectez-vous dans les premiers jours de l'ouverture pour le mois en cours, les offres étant plafonnées. Chacun pourra charger sur <https://www.ticketcommercant.fr> un carnet de dix tickets qui contiendra 4 tickets commerces

y compris café, restaurant hôtel, 3 tickets sport pour l'acquisition de licences sportives et 3 tickets culture. Les tickets culture concernent les cinémas de l'agglomération (le Cinéville de Laval et le Trianon du Bourgneuf-la-Forêt), les théâtres et salles de spectacles de l'agglomération ainsi que les festivals.



Station de trail à Laval Agglo

Une bonne nouvelle pour les amateurs de course à pied mais aussi pour les autres sportifs amateurs de nature.

Huit circuits trail de Laval agglomération sont accessibles aux coureurs à pied depuis ce mois de juin. Ils sont balisés de la même manière que des pistes de ski avec des codes couleur (vert, bleu, rouge, noir). Donc tous les niveaux de coureurs à pied s'y retrouveront.

Neuf communes sont concernées : Olivet, Parné-sur-Roc et Entrammes, L'Huisserie, Saint-Berthevin, Laval, Changé, Saint-Jean-sur-Mayenne et Louverné

Laval Tourisme voit déjà plus loin. Pour 2022, il aimerait ouvrir les parcours aux randonneurs, aux VTT aussi et par ailleurs à la marche nordique. « On aimerait même faire des boucles de liaison pour faire tout le tour de l'agglomération », dit Eric Morand, coureur lui-même, maire d'Olivet et vice-président de Laval Tourisme.

Dernière minute

Nouveau garage auto. Enseigne Précisium

L'Atelier authentique est ouvert depuis plusieurs semaines dans le village d'artisans : mécanique générale, carrosserie, vitrage, restauration.

Nouvelle association de service : G12SA 53

Elle se présente comme « une équipe dynamique, investie et compétente au service de la population » Elle opère en tant que secouristes, logisticiens, techniciens de l'urgence, et recherche des personnes prêtes à la rejoindre. Elle se charge de leur formation et de leur équipement.